

# Petite chronique pour le débat sur la transition énergétique - n°12

## Le (prochain) nouveau régime des intermittents

**Imaginez-vous dans 25 ans** : à certains moments il y a tellement de vent et de soleil que la production d'électricité renouvelable est trop forte ! Sans aucun gâchis pourtant, car alors on maîtrisera le **stockage à grande échelle de cette énergie excédentaire par intermittence** : on teste déjà aujourd'hui l'utilisation de l'électricité disponible pour fabriquer ... du gaz ! Oui, du GAZ, avec lequel on pourra alimenter le réseau gazier et/ou faire tourner des génératrices ou des piles à hydrogène pour refaire de



l'électricité selon les besoins. Et vu que le gaz, ça se stocke, **on peut considérablement augmenter la part d'énergies renouvelables intermittentes dans le paysage électrique.**

La taxation du Carbone fossile ou des émissions de CO2 favorisera la rentabilité de ces schémas industriels.

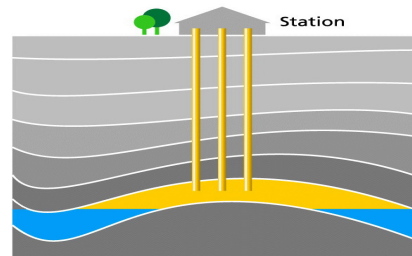
**2013, état des lieux** : Neuf projets sont en cours en Europe pour faire avancer diverses technologies d'électrolyse de l'eau (pour produire de l'hydrogène) et/ou de recombinaison du CO2 (pour du méthane).

Trois de ces projets sont français, pilotés par GDF-Suez, le CEA, et Aréva (faut bien se reconverter). Parmi les 6 autres, 1 est testé sur le terrain à Cambrai (59), piloté par Enertrag avec la participation de la ville.

### Les défis :

- La flexibilité pour profiter de l'intermittence des excédents de production électrique.
- Un haut rendement énergétique global. (on y parviendra bien avant la fusion nucléaire du projet ITER !)
- Les Autorisations et normes pour injection d'hydrogène dans le réseau de gaz

Source : conférence de J-Paul REICH, Directeur scientifique à la Direction Recherche Innovation de GDF-Suez, le 9 avril 2013, à l'École des Mines de Nantes



La majeure partie du gaz importé passe par des stockages géologiques profonds pour répondre à la saisonnalité de la consommation. Les « gaz d'intermittence » peuvent y être ajoutés.

## Mauvais comédiens !

**Faites gaffe ! Y a des commerciaux qui sont très forts pour vous faire prendre des vessies renouvelables pour des lanternes écologiques.**

Résultat :

Un bénévole de l'UFC Que choisir<sup>17</sup> suit en permanence 25 à 30 dossiers de litiges « renouvelables », 2/3 concernant le petit éolien et 1/3 le photovoltaïque.

Les arnaques sont si fréquentes que le montant cumulé de ces dossiers est bien plus élevé que celui des litiges sur les loyers !

### 3 conseils :

- Renoncez au petit éolien et isolez plutôt votre logement : pour moins cher vous gagnerez plus, et le climat aussi.
- Pour le photovoltaïque, voyez sur [www.ecohabitant.fr](http://www.ecohabitant.fr) les professionnels de la Région recommandés par leurs clients
- Dans tous les cas, consultez l'Espace Info Énergie près de chez vous (numéro unique 0820 200 141). Conseils gratuits et indépendants financés par l'ADEME et les collectivités territoriales.